



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2023
N°1145

Contribution française au Fonds Vert pour le Climat

La France s'engage à contribuer pour 1,61 milliard d'euros à la deuxième reconstitution du Fonds Vert pour le Climat, pour financer son activité sur la période 2024-2027.

Ce Fonds, bras armé financier de l'Accord de Paris de 2015, est aujourd'hui l'un des principaux instruments de la solidarité internationale en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Il a été lancé lors de la conférence des parties à la Convention climat de Copenhague, en 2009, avec pour objectif principal l'accompagnement des économies en développement vers une transition bas-carbone et une adaptation aux conséquences du changement climatique, en particulier des pays les plus vulnérables.

La première reconstitution du Fonds Vert pour le Climat s'était tenue à Paris en 2019, la deuxième aura lieu cette année à Bonn, en Allemagne, le 5 octobre prochain. Cette deuxième reconstitution du Fonds se veut ambitieuse, après avoir rassemblé 8,3 milliards de dollars lors de sa constitution initiale (cycle 2015-2019) puis 9,9 milliards de dollars en 2019 (cycle 2020-2023). L'essentiel des contributions provient des pays développés, dans la logique de redistribution Nord-Sud consacrée par la Convention de Rio en 1992. La France avait contribué à hauteur de 775 millions d'euros pour la constitution initiale et de 1,55 milliard d'euros pour la première reconstitution. Ce nouvel engagement de 1,61 milliard constitue ainsi une augmentation de 4% de la contribution française par rapport au cycle précédent.

A ce jour, le Fonds Vert pour le Climat a engagé 12,8 milliards de dollars – dont la moitié dédiée à l'adaptation – pour soutenir 228 projets dans les pays en développement. Le montant total représenté par ces projets atteint 48,3 milliards de dollars en tenant compte des cofinancements publics et privés. Ces projets devraient permettre, tout au long de leur cycle de vie, d'éviter l'émission de 2,9 milliards de tonnes d'équivalent CO2 et d'améliorer l'adaptation au changement climatique d'un milliard de personnes. La France défend au sein du Fonds un soutien accru aux pays les plus vulnérables, un développement des activités d'adaptation et

une meilleure participation des acteurs locaux – institutions, entreprises et société civile - aux projets.

Elle soutient également l'élargissement de la base des donateurs à un plus grands nombre de pays, notamment les grands émetteurs de gaz à effet de serre qui ne sont pas tous classés parmi les pays développés.

En décembre 2020, le président de la République avait annoncé un relèvement de l'engagement financier de la France pour le climat dans les pays en développement, le portant à 6 milliards d'euros par an pour les années 2021 à 2025, dont un tiers dédié à l'adaptation. La finance climat internationale mobilisée par la France a donc fortement augmenté dès 2021, pour atteindre 6,1 milliards d'euros, dont 2,2 milliards d'euros en faveur de l'adaptation, cette tendance est appelée à se poursuivre. En 2022, la France atteindra le montant exceptionnel de 7,6 milliards € de finance climat dont 2,6 milliards de finance adaptation. Avec ces montants, la France est régulièrement considérée comme un des rares pays développés à contribuer à sa « juste part » à la finance climat Nord/Sud, c'est aussi une démonstration de l'engagement de la France en faveur du Pacte de Paris pour les peuples et la planète tel qu'agréé lors du Sommet pour un Nouveau Pacte Financier Mondial de juin dernier. Notre contribution au Fonds vert est l'un des véhicules de cette action renforcée.

Bruno Le Maire a déclaré : *« Le Fonds Vert pour le Climat est le bras armé financier de l'Accord de Paris. Les 228 projets d'atténuation et d'adaptation qu'il soutient témoignent que les engagements internationaux se matérialisent par des projets d'envergure, pour lutter très concrètement contre le réchauffement climatique et pour nous adapter à ses conséquences. Une attention particulière est portée par le Fonds vert à l'adaptation dans les pays vulnérables : sans solidarité avec ces pays pour leur transition vers un modèle de croissance durable, il n'y aura pas de succès dans la lutte contre le changement climatique. La France est fière d'être un des principaux soutiens du Fonds depuis sa création. »*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr